



Restitution d'un vehicule en location avec option d'achat

Par **Xhris**, le **18/12/2009** à **19:33**

Bonjour,

J'ai rendu mon véhicule ce matin au concessionnaire. Il m'a demandé les clés, la carte grise qu'il m'a demandé de rayer en portant la mention vendu le 18 décembre 2009, il m'a indiqué par ailleurs que c'était bon je pouvais partir. Il est à signaler que le concessionnaire se trouve à QUIMPER, mon domicile est Lanester près de Lorient.

Je résilie en début d'après midi mon assurance. C'est à ce moment que la même personne me téléphone et m'indique qu'il y a 2.600 € de travaux.

Le problème est que tous les documents administratifs ont été rendus à la demande du concessionnaire, que je ne peux plus rapatrier le cas échéant le véhicule sur Lorient pour demander un devis à mon carrossier!!!

HELP !!! Quel est mon recours

merci et sincères salutations

C Monteau